

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 MARS 2021

**L'an deux mille vingt-et-un, le mardi 2 mars**, à dix-huit heures, le conseil d'administration dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la commune de l'ISLE-JOURDAIN, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : 19 février 2021

Présents : Francis IDRAC Georges BELOU, Delphine COLLIN, Jean-Claude DAROLLES, Josianne DELTEIL, Marion ARTUS, Denis DARAN, Martine DISPANS et Jean-Claude TOR

Était excusé : Thierry LACAZETTE

Étaient absents : Muriel ABADIE, Mohammed EL HAMMOUMI et Élisabeth RENAULT

A été nommé secrétaire : Georges BELOU

M. Francis IDRAC, Président, accueille les membres et procède ensuite à l'appel nominal des administrateurs.

M. Georges BELOU est nommé secrétaire de séance.

# ORDRE DU JOUR

## DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

1	APPROBATION DU PROCÈS-VERVAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE .....	3
2	FINANCES .....	3
2.1	Débat d'orientations budgétaires 2021.....	3
2.2	Examen et approbation du compte de gestion 2020 du comptable public du budget CIAS 3	
2.3	Vote du compte administratif 2020 du budget principal CIAS.....	3
2.4	Examen et approbation du compte de gestion 2020 du comptable public du budget annexe SAAD .....	4
2.5	Vote du compte administratif 2020 du budget annexe SAAD .....	4
2.6	Affectation du résultat 2020 du budget CIAS .....	4
2.7	Durées d'amortissement des immobilisations – Nomenclature M14.....	4

# NOTICE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

## 1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le Conseil d'administration adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2020.

## 2 FINANCES

### 2.1 Débat d'orientations budgétaires 2021

Le conseil d'administration prend acte à l'unanimité de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2021.

### 2.2 Examen et approbation du compte de gestion 2020 du comptable public du budget CIAS

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget principal CIAS 2020 en même temps que le compte administratif.

### 2.3 Vote du compte administratif 2020 du budget principal CIAS

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget principal CIAS.

## INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévus	2 200,00 €
	Réalisé	0,00 €
	Restes à réaliser	0,00 €
Recettes	Prévus	2 200,00 €
	Réalisé	0,00 €
	Restes à réaliser	0,00 €

## FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévus	7 030,00 €
	Réalisé	2 292,16 €
Recettes	Prévus	7 030,00 €
	Réalisé	5 292,16 €

## 2.4 Examen et approbation du compte de gestion 2020 du comptable public du budget annexe SAAD

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget annexe SAAD 2020 en même temps que le compte administratif.

## 2.5 Vote du compte administratif 2020 du budget annexe SAAD

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget annexe SAAD.

### FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévus	348 950,00 €
	Réalisé	292 061,28 €

Recettes	Prévus	348 950,00 €
	Réalisé	337 154,17 €

## 2.6 Affectation du résultat 2020 du budget CIAS

Affectation du résultat de fonctionnement 2020	
Dépenses	2 292,16 €
Recettes	5 292,16 €
Excédent au 31/12/2020 :	3 000,00 €
<b>Virement à la section d'investissement (1068) :</b>	<b>3 000,00 €</b>

Le Conseil d'administration affecte à l'unanimité le résultat comme suit :

**Virement à la section d'investissement (compte 1068) :** 3 000,00 €

**Section de fonctionnement (résultat reporté) :** 0,00 €

## 2.7 Durées d'amortissement des immobilisations – Nomenclature M14

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité les modalités et durées d'amortissement présentées ci-dessous :

	Durée proposée par la réglementation	Durée retenues
Les immobilisations incorporelles		

Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisations	Max. 5 ans	5 ans
Frais de recherche et de développement	Max. 5 ans	5 ans
Logiciels	2 ans	4 ans


Les immobilisations corporelles	Durée proposée par la réglementation	Durée retenues
Véhicules légers	5 à 10 ans	7 ans
Camions, véhicules utilitaires et industriels, remorques	4 à 8 ans	10 ans
Matériel de bureau électrique, électronique ou monétique	5 à 10 ans	5 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans	5 ans
Mobilier	10 à 15 ans	5 ou 10 ans (selon durée de vie)
Matériels classiques	6 à 10 ans	
- Équipement d'entretien, électroménager standard		5 ans
- Equipement d'entretien, électroménager professionnel		8 ans
- Matériel de communication, audio-visuel		5 ans
- Matériel de bureau, ameublement (autre qu'électrique ou électronique)		5 ans
- Matériel médical mobile et de secours		7 ans
- Petit outillage ou matériels techniques		4 ans
Bâtiments légers, abris	10 à 15 ans	10 ans

Le prochain conseil d'administration aura lieu le mardi 30 mars 2020, à 18 h, à la salle du conseil municipal de la commune de l'ISLE-JOURDAIN.

La séance est levée à 18 h 40.

Ce compte-rendu a été affiché le 05/03/2021.

Le Président,



Francis IDRAC

